

La rue Ampère sera la première « rue scolaire »

Cette rue de Nantes est bordée de deux écoles. Familles et riverains ont obtenu qu'elle soit « rendue aux élèves », aux heures des entrées et des sorties. Sur ce modèle, dix seront créées chaque année.

« Comment on l'utiliserait si elle était piétonne ou, plus facile à imaginer, si la circulation était réduite ? Et comment supprimer les points de danger proches de la rue Ampère, située au cœur du quartier Zola ? » Cette voie était barrée, samedi, de 10 h à 15 h, à l'initiative d'un collectif de riverains et de parents ainsi que de militants de l'association Qualité de vie Saint-Clair, soucieux d'en faire « une voie de circulation apaisée », une rue dite « partagée », dans laquelle les piétons et les vélos sont prioritaires.

« À défaut de la rendre idéale, on recherche avant tout la sécurité », expliquent Christine Evers et Isabelle Krasniewski, toutes deux parents d'élèves – la première à l'école Sacré-Cœur, la seconde à l'école publique – et mobilisées pour « que les deux établissements soient protégés, alors que ce secteur de la ville est en phase de densification, ce qui crée une augmentation du trafic et des stationnements abusifs ».

« La démarche se voulait pédagogique et pacifique. Elle l'a été », constate François Py, de l'association locale. Plusieurs animations l'ont rendue festive : des plantations de fleurs, des jeux anciens de bois, un stand maquillage, un déjeuner collectif, à midi, suivi de deux débats au cours desquels ont également été évoquées deux zones considérées « dangereuses », en haut de la rue Etienne-Dolet et au carrefour des trois rues Ampère, Giton et Thimotée « où la pose de ralentisseurs est souhaitée ».

Une barrière aux entrées et de sortie de classes

« La rue Ampère ne sera pas piétonne, mais elle sera aménagée en rue scolaire, annonce Nicolas Martin, élu du quartier, vice-président de la Métropole. Ce sera la première de ce type, alors que désormais, dix seront créées chaque année à Nantes ». Concrètement, « une barrière interdira le passage des voitures



L'opération « rue aux enfants, rue pour tous » s'est déroulée dans une ambiance pédagogique et festive, le but, affirment les organisateurs, étant d'expliquer comment mieux vivre en renforçant la sécurité, notamment aux abords des deux écoles.

(Photo : Ouest-France)

aux heures où les enfants entrent à l'école ou en sortent. Les parents ne pourront pas non plus déposer leurs

enfants devant les portails ». Ce « dès que les services techniques de la Ville seront prêts ».